

Conditions Générales de vente Rime Bioinformatics

Applicables au 15 mars 2021

Rime Bioinformatics SAS au capital de 5 000€
www.rime-bioinformatics.com – contact@rime-bioinformatics.com – 07 68 72 30 19
104 Avenue du Général Leclerc, 91120 Palaiseau, France
SIREN 895 187 433 – RCS EVRY
TVA n° FR38895187433

Article 1 : Définitions

- 1.01. **Rime Bioinformatics** désigne RIME BIOINFORMATICS SAS au capital de 5 000 € établie au 104 avenue du Général Leclerc, 91120, Palaiseau, France, ci-après désigné la « Partie ».
- 1.02. **Client** désigne toute personne physique ou morale passant commande auprès de Rime Bioinformatics, ci-après désigné la « Partie ».

Article 2 : Objet

- 2.01. Les conditions générales de vente sont applicables à toutes les commandes de produits et prestations de services qui sont passées à Rime Bioinformatics.
- 2.02. Les présentes conditions générales de vente définissent les droits et les obligations de Rime Bioinformatics et de ses clients dans le cadre de la vente de l'ensemble des services commercialisés par Rime Bioinformatics.
- 2.03. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes conditions générales et leur acceptation. Les conditions générales ou particulières du client que Rime Bioinformatics n'aurait pas expressément acceptées par écrit sont exclues.
- 2.04. Rime Bioinformatics se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment sous réserve de faire apparaître ces modifications sur le site internet www.rime-bioinformatic.com. Les conditions de vente en vigueur lors de la signature d'un contrat resteront cependant valables lors de la conclusion de ce contrat.
- 2.05. Lorsque des conditions spécifiques sont mentionnées dans les offres ou devis émis par Rime Bioinformatics, elles complètent les conditions générales de vente ou les remplacent si elles sont différentes.

Article 3 : Offre et Commande

- 3.01. Le délai de validité des offres et devis de Rime Bioinformatics est de trois mois.
- 3.02. Seules les commandes faisant référence à une offre ou un devis écrit lient la société Rime Bioinformatics.

Article 4 : Prix et Modalités de paiement

- 4.01. Les prix de Rime Bioinformatics sont donnés hors taxes, libellés en euros ou USD.
- 4.02. Des taxes imposées par les administrations fiscales, telles que la TVA, peuvent s'ajouter aux prix de Rime Bioinformatics. Le client assume la charge de ces taxes.
- 4.03. Les prix de Rime Bioinformatics ne concernent que les prestations décrites dans les offres. Si d'autres prestations sont commandées, elles seront facturées au client dans le cadre d'une autre offre ou devis.
- 4.04. Rime Bioinformatics s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les prestations commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement des commandes, à condition que ces commandes fassent explicitement référence à des offres ou devis émis par Rime Bioinformatics et respectent le délai de validité desdites offres ou devis.
- 4.05. Les factures sont payables, dans la devise de facturation, au siège social de Rime Bioinformatics, sauf indication contraire, au plus tard trente jours après la date de facturation.
- 4.06. Le règlement des commandes s'effectue par virement bancaire ou par chèque bancaire.
- 4.07. Les réclamations concernant des factures devront être adressées par écrit au siège social de Rime Bioinformatics. Le client dispose d'un délai de 8 jours pour contester une facture, après lequel il ne pourra plus la contester.
- 4.08. Tout dépassement de l'échéance pour le paiement d'une facture produira un intérêt de retard auquel sera additionné une indemnité forfaitaire de 50€ pour frais de recouvrement. L'intérêt de retard est fixé à un taux annuel de 10%. Il est calculé prorata temporis sur le montant toutes taxes comprises de la somme restant due et court à compter de la date d'échéance du prix.
- 4.09. Les résultats délivrés par Rime Bioinformatics restent la propriété de celle-ci jusqu'au paiement intégral des sommes dues.

Article 5 : Exécution des prestations

- 5.01. Les prestations abordées dans les présentes conditions générales de vente pourront être réalisées indifféremment dans les locaux de Rime Bioinformatics ou dans ceux d'un prestataire agréé par Rime Bioinformatics.
- 5.02. Les délais de livraison des services et produits sont définis pour chaque offre ou devis.
- 5.03. Les demandes de résolution du contrat, réclamations de dommages et intérêt, ou autres revendications du client ne pourront être justifiées par le dépassement des délais, sauf stipulation contraire écrite et acceptée par Rime Bioinformatics.
- 5.04. Le client est tenu de contrôler les services livrés au jour de la réception. En cas de service défectueux, il devra informer immédiatement Rime Bioinformatics, dans un délai ne dépassant pas 8 jours.
- 5.05. La responsabilité de Rime Bioinformatics ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. A ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil français, et reconnu comme tel par la jurisprudence des tribunaux français.

Article 6 : Propriété intellectuelle et confidentialité

- 6.01. Le client s'engage à ne pas détourner ou contester les droits de propriété intellectuelle qui couvrent les produits et services de Rime Bioinformatics.
- 6.02. Sauf stipulation contraire, la vente ou la prestation de services n'implique aucune concession de droits ou de licence. Rime Bioinformatics reste par conséquent titulaire des droits de propriété intellectuelle qu'elle détient sur ses produits et services.
- 6.03. Le client autorise Rime Bioinformatics à citer la dénomination sociale du client, à citer la marque du client et à reproduire le logo du client à titre de référence commerciale. Le client renonce à réclamer de contrepartie, à considérer qu'il subit un dommage et/ou solliciter l'octroi de dommages-intérêt.
- 6.04. Sauf stipulation contraire par le client, Rime Bioinformatics garde confidentiel les informations dont elle pourra avoir connaissance dans le cadre d'une prestation.
- 6.05. Rime Bioinformatics ne peut être tenue responsable de la divulgation d'éléments si elle en avait déjà connaissance avant que le client ne les lui transmette.
- 6.06. Rime Bioinformatics ne peut être tenue responsable de la divulgation d'éléments si ces derniers étaient dans le domaine public au moment de la divulgation.
- 6.07. Rime Bioinformatics ne peut être tenue responsable de la divulgation d'éléments s'il lui était possible de les obtenir de tiers par des moyens légitimes.
- 6.08. Rime Bioinformatics collecte des données personnelles dans le cadre de ses services. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage exclusif des services concernés et ne sont communiquées à qu'à des destinataires exerçant au sein de la société. Conformément à la loi n°78-18 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et libertés », toute personne dont les données ont été collectées peut en obtenir communication et, le cas échéant, rectification, en adressant sa demande à la société.

Article 7 : Garanties

- 7.01. Rime Bioinformatics garantit que les prestations fournies au client respectent les droits des tiers parties et ne sont pas illégales.
- 7.02. Les prestations vendues par Rime Bioinformatics ne sont pas destinées à une finalité médicale. Le client est seul responsable de leur utilisation.
- 7.03. Le client confirme que les données et informations fournies à Rime Bioinformatics pour ses prestations ne sont pas illégales et ne violent les droits de tiers parties.
- 7.04. Rime Bioinformatics ne saurait être tenue responsable d'une quelconque utilisation frauduleuse par le client des résultats de ses travaux.
- 7.05. Rime Bioinformatics est responsable de la bonne exécution des prestations commandées par le client, conformément aux règles professionnelles normalement applicables à ce type de prestation.
- 7.06. Rime Bioinformatics sera déchargée de toute responsabilité si le client ne lui a pas fourni les informations ou données dans les qualités et dans les quantités requises, nécessaires à la bonne réalisation de sa prestation.
- 7.07. Lorsque la prestation de services est terminée, Rime Bioinformatics n'assume plus aucune responsabilité autre que celles détaillées dans le présent article. Le client s'engage donc à ne pas réclamer de réparations auprès de Rime Bioinformatics pour aucun dommage ou dégât qu'il aurait subi à la suite de modifications apportées aux résultats de la prestation par une personne extérieure au personnel de Rime Bioinformatics.

Article 8 : Tribunal compétent

- 8.01. Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.
- 8.02. En cas de difficulté sur l'interprétation ou l'exécution des présentes, les parties s'efforceront de résoudre leur différend à l'amiable. A défaut de résolution amiable, tout litige, différend ou réclamation, sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux compétents de Paris.